



Débat National sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie Mercredi 4 avril 2018 à Thouars

1/ Présentation de l'initiative

Organisateurs : Communauté de communes du Thouarsais et Commission Nationale du Débat Public

Intitulé de l'évènement : Débat National sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie

Date et Lieu : 4 avril 2018 à 18h à Thouars (79)

Forme de l'initiative : Débat animé par Jean-François Hélas, membre de la Commission Particulière du Débat Public.

28 personnes présentes : élus (6), développeur éolien (4), installateur d'énergie renouvelables (1), membres d'associations engagées dans la transition énergétique (3), acteurs économiques (2), citoyens.

2/ Déroulement

La soirée a été consacrée au débat sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. Jean François Hélas, a présenté le contexte du débat public et a mis à disposition des participants le dossier du maître d'ouvrage.

Bernard Paineau, Président de la Communauté de communes du Thouarsais est revenu sur la dynamique de transition énergétique engagée sur le territoire. Il a rappelé l'engagement de devenir un Territoire à Energie Positive à l'horizon 2050.

Puis une large place a été laissée au débat et aux échanges.

3/ Contenu des échanges

Question 1

Animatrice du réseau CIRENA- Citoyen en réseau pour des EnR en Nouvelle-Aquitaine)

L'objectif de baisse de la production d'énergie nucléaire non atteint peut-il entraîner des sanctions financières ?

Jean François Hélas rappelle qu'une des faiblesses reprochée à l'accord de Paris tenait à son manque de sanction financière. La part du nucléaire en France est un objectif français.

Il indique qu'un atelier de controverse a été consacré à l'évolution de la consommation électrique en présence des acteurs de la filière RTE, EDF. Des différences de vision sont clairement apparues. Cet atelier a été enregistré et est disponible sur le site « ppe.debatpublic.fr »

Question 2

Chargée de développement éolien, l'enjeu de la transition énergétique aujourd'hui est que **les citoyens s'approprient l'énergie**. Comment faciliter la compréhension, l'appropriation des questions énergétiques par les habitants ?

Piste de réflexion proposée par les intervenants : Lorsque la force publique s'implique sur les projets d'énergies renouvelables, ils se passent généralement bien, cela facilite la communication auprès des habitants. Il faut être dans l'« adhésion » pas dans l'« acceptation » des projets.

De même, il est de plus en plus fréquent que les projets d'énergies renouvelables soient ouverts au financement participatif cela facilite l'appropriation par la population.

Bernard Paineau, Président de la Communauté de communes du Thouarsais indique que les collectivités peuvent s'appuyer sur leur Schéma de Cohérence Territoriale pour favoriser le développement des énergies renouvelables. De plus, pour favoriser l'acceptation des parcs éoliens, la Communauté de communes reverse 20% de l'IFER aux communes concernées. Enfin, il évoque que les collectivités pourraient prendre part au capital des projets d'énergies renouvelables. Des recherches dans ce sens doivent être menées par la Communauté de communes du Thouarsais. D'autres territoires sont déjà engagés dans ce sens. L'intérêt économique des énergies renouvelables peut être une réponse pour les territoires.

La représentante de l'association CIRENA indique qu'il est nécessaire **d'impliquer les acteurs locaux dès le début des projets** pour faciliter sa réalisation grâce à une meilleure **appropriation**.

Pour poursuivre sur les solutions favorisant l'appropriation par la population, un autre chargé de projet éolien indique qu'il faut **faire preuve de beaucoup de pédagogie** (pourquoi, comment). De plus, il ne faut pas déconnecter les énergies renouvelables de la nécessité de réduire les consommations énergétiques et il faut également être pédagogue sur ce sujet (en faisant référence au scénario Négawatt).

Un représentant du groupe SEOLIS confirme que pour accélérer la transition énergétique il est nécessaire de plus communiquer.

Question 3 :

Un citoyen interpelle l'assistance pour savoir s'il existe beaucoup d'autres territoires France où il y a autant d'éoliennes.

L'animatrice de l'association CIRENA indique que cette question a été soulevée lors de groupe de travail sur l'élaboration du SRADDET en cours de rédaction. Une nécessaire répartition des éoliennes sur l'ensemble du territoire régional a été confirmée.

Témoignages

Elu communal : les changements nécessaires à transition énergétique ne sont pas encore visibles. Peu de personnes sont impliquées et pourtant à titre d'exemple une installation photovoltaïque sur la toiture d'un bâtiment communal peut produire autant que les consommations d'éclairage public de la commune. La question soulevée est comment favoriser le changement d'habitude, l'intérêt sur ce sujet.

Installateurs d'énergies renouvelables : solaire thermique et bois énergie. Aujourd'hui les énergies renouvelables ne produisent pas assez, on ne peut pas se passer du nucléaire. L'enjeu aujourd'hui c'est de réfléchir à l'énergie la plus adaptée à chaque usage. L'électricité devrait être privilégiée pour l'éclairage et le fonctionnement de moteur. Il mentionne l'importance de ne pas confondre « Panneaux solaires thermiques » et « photovoltaïques ». Il intervient aussi sur la rentabilité du solaire thermique. Aujourd'hui, le faible prix de l'électricité et des chauffe-eau électrique ne permet pas aux chauffe-eaux solaires d'être compétitifs à court terme. Il faut envisager ces investissements sur du long terme. Le système chauffe-eau solaire fonctionne parfaitement, il fait appel à peu de technologie et très durable (son installation a plus de 30 ans). Il soulève aussi que les énergies renouvelables thermiques (solaire, bois énergie) ne bénéficient pas de puissants lobbys de soutien contrairement aux solutions électriques ou gaz (absence de représentants dans les commissions pour l'élaboration des Réglementations Thermiques /ex).

Un autre particulier confirme que le chauffe-eau solaire est une solution efficace et robuste dans son logement. Il a également une pompe à chaleur eau/eau dont il est parfaitement satisfait.

Un citoyen renchérit sur le chauffe-eau solaire en indiquant que ce n'est pas l'unique solution car il ne couvre pas la totalité des besoins. (Il met cependant au premier plan : la longévité du système, sa robustesse et son côté plus rustique).

M. Roland Motard, vice-président du Syndicat Départemental des Deux Sèvres

Il y a de nombreux débats sur les compteurs communicant/intelligents. Pourtant les réseaux intelligents ont un rôle à jouer dans la transition énergétique. Lorsque l'on parle de mix énergétique, il faut aussi entendre mix géographique, l'un ne peut pas fonctionner sans l'autre. Ils sont aussi l'une des solutions face à la problématique du stockage de l'électricité.

Il s'agit d'imaginer un modèle économique qui permettra d'adapter le tarif en fonction des périodes de consommation et de production d'énergie renouvelable. Le développement des réseaux intelligents permettra ces adaptations à terme.

L'enjeu des opérateurs est donc d'investir sur les réseaux. Il faudra coupler avec un changement des comportements qui peut être favorisé par exemple avec des contrats qui font bénéficier d'un tarif spécifique « week-end ».

Un citoyen intervient pour indiquer que le problème des énergies renouvelables c'est leur intermittence et leur imprévisibilité alors que l'énergie nucléaire est beaucoup plus facile à maîtriser et plus souple.

Il est contredit par la salle qui indique que le nucléaire n'est pas du tout une énergie « souple » et que les appoints ponctuels sont aujourd'hui assurés par des centrales thermiques fonctionnant avec des énergies fossiles (charbon, fioul, gaz).

De plus, une chargée de développement éolien complète en indiquant que la production éolienne est de plus en plus prévisible, des prévisionnistes météo travaillent pour que la production soit estimée de plus en plus précisément.

Un élu de la Chambre d'Agriculture des Deux Sèvres intervient pour signaler le soutien du milieu agricole aux énergies renouvelables. D'autant plus aujourd'hui, les exploitants agricoles doivent trouver de nouveaux débouchés et ces énergies peuvent être une solution à condition qu'il n'y ait de la stabilité dans les dispositifs et pas trop de contraintes. Il évoque les évolutions concernant la production de diester et la dégradation de la rentabilité des méthaniseurs dans lesquels il n'est pas

possible d'introduire beaucoup de cultures énergétiques contrairement à d'autres pays européens. Il note néanmoins qu'il constate de plus en plus d'opposition à tous ces projets.

Un représentant du groupe SEOLIS évoque l'intérêt de l'éolien et du solaire dans le mix énergétique. Il indique que 30% des consommations électriques du département sont couvertes par de l'électricité renouvelable.

Une citoyenne membre de la Fédération des accompagnateurs à l'autoproduction et à l'entraide dans le bâtiment insiste sur l'enjeu de la rénovation énergétique. Elle indique qu'il y a différentes solutions pour réaliser un chantier et qu'elles peuvent tout à fait co-habiter pour faciliter la réalisation des chantiers. Mais ces solutions ne permettent pas l'accès aux aides financières.

M. Pineau, Maire de Thouars confirme qu'il est complexe de convaincre les habitants de réaliser des travaux, les aides sont insuffisantes et avec des plafonds de ressources très bas qui excluent de nombreux ménages.

Un citoyen indique qu'il adhère à l'idée de la rénovation mais s'interroge sur la manière de calculer les économies d'énergie qu'il peut réaliser.

Des services publics de la rénovation énergétique existent sur les territoires pour accompagner les particuliers dans leurs travaux. Néanmoins, l'une des difficultés est la complexité des plans de financements à développer pour permettre la réalisation des travaux.

L'animatrice de l'association « On loge à pied » évoque qu'il existe des systèmes efficaces et peu onéreux que ce soit pour l'isolation ou le chauffage du logement. Le « low tech » a aussi sa place dans la transition énergétique. Il y a également des freins à lever pour permettre le développement de projets collectifs à petite échelle (l'installation d'une éolienne raccordée à plusieurs logements par exemple)

Un citoyen exprime son inquiétude sur le financement participatif qui contribuerait à développer des conflits d'intérêt au sein des instances de décisions
Il indique qu'une stratégie cohérente entre préservation des paysages et développement des énergies renouvelables doit être définie.

Bernard Paineau, Président de la CCT indique que parfois les ABF ont des regards très arrêtés ne favorisant pas les énergies renouvelables. Enfin, il indique que le sujet de la mobilité est également crucial notamment en territoire rural. Des actions efficaces doivent être développées pour permettre l'attractivité du territoire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Messages envoyés par les participants au gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la PPE

- Développer les énergies renouvelables thermiques comme le solaire thermique et le bois énergie dans le mix énergétique
- Développer les réseaux intelligents pour permettre l'adéquation entre consommations et production d'énergies renouvelables
- Favoriser la rénovation par la pédagogie sur les temps de retours et par l'ingénierie financière
- Pour favoriser l'appropriation des énergies renouvelables et notamment l'éolien :

- ✓ Redistribuer les richesses produites par les énergies renouvelables aux territoires (communes – IFER)
- ✓ Faciliter la participation citoyenne
- ✓ Faciliter l'implication des collectivités dans les projets d'énergies renouvelables (procédures, réglementation)
- ✓ Faire beaucoup de pédagogie pour expliquer les enjeux de la transition énergétique et l'intérêt des énergies renouvelables
- ✓ Assurer une répartition homogène de l'éolien sur l'ensemble du territoire